

GARRIGUES STE EULALIE

Mars 2011

BULLETIN MUNICIPAL N°13



UN DEFIBRILATEUR A DISPOSITION DU PUBLIC

Le vendredi 04 février un nombreux public était présent au foyer communal pour assister à la présentation du défibrillateur.

Le responsable de la société ABALON MEDICAL a pendant 30 minutes expliqué le fonctionnement de cet appareil mis en libre service à l'entrée du foyer communal ; ensuite il a répondu aux nombreuses questions de l'auditoire qui a pu pratiquer des exercices sur un mannequin.

La volonté de la municipalité de mettre ce défibrillateur dont l'utilisation est très conviviale à disposition du public s'inscrit dans un souci de permettre à tout un chacun de sauver une vie par des gestes simples.

Si vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque :

3 réflexes :

- appeler le 15 {SAMU} pour prévenir les secours.
- commencer immédiatement le massage cardiaque.
- aller chercher le défibrillateur aussi vite que possible :

Après une utilisation du défibrillateur pensez à prévenir la mairie pour que l'appareil soit à nouveau opérationnel le plus rapidement possible.

LIBRE SERVICE =RESPECT



**AU DELA DE 5 MINUTES
D'ARRET DU CŒUR LES
LESIONS CEREBRALES
SONT IRREVERSIBLES.**

**OSEZ ! LE PIRE EST DE
NE RIEN FAIRE**

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Nous avons eu la surprise de trouver, le 17 février 2011, dans la boîte aux lettres de la Mairie, une lettre non datée, sans nom ni adresse et sans signature. Je crois savoir que ce genre de missive s'appelle une lettre anonyme. Ce courrier dénonce le non respect du cahier des charges d'un lotissement qui n'est pas nommé !

Il est vrai que, dans tous les lotissements ainsi que dans le village ancien, certains murs de clôture ou certains ouvrages annexes (y compris des garages) ne sont pas enduits. Si vous reprenez les précédents bulletins, vous vous rendrez compte que nous avons souvent attiré l'attention sur le laxisme des propriétaires et le non-respect des délais de finition, ainsi que sur l'utilisation de coupe-vents particulièrement inesthétiques.

Dénoncer ces agissements lors d'une rencontre en mairie aurait été plus judicieux que de le faire de cette façon.

Je veux profiter de ce mouvement d'humeur pour redire le manque de civilité dont font preuve certains concitoyens qui déposent leurs divers déchets au pied des colonnes d'apport volontaire (verre, journaux et magazines seulement), dépôts qui nuisent à la bonne image du village, qui mobilisent nos agents et qui peuvent être punis d'amendes, de même que les dépôts de tonte ou de taille d'arbre en bordure des voies ou en rase campagne.

De là, à affirmer que la commune est moins bien entretenue qu'une déchetterie (comme affirmé dans la lettre citée plus haut : la personne l'ayant rédigée fréquente-t-elle assidûment la déchetterie ?)

Nous ne pouvons laisser dire cela. Nous avons actuellement 3 agents techniques qui font leur possible pour garder au village son aspect accueillant. Je rappelle que les conseillers municipaux et moi-même (et non les employés administratifs) sommes à votre disposition pour discuter de vive voix et sans aucune animosité de ces différents problèmes.

Je veux rappeler à toutes et à tous que notre action depuis 10 ans, même si elle est parfois imparfaite, est toujours motivée par la meilleure gestion possible de la commune et le bien être des ses habitants.

Espérons que cette mise au point ne demeurera pas lettre morte !

Bien cordialement.

Le Maire.

D. Viala

ETAT CIVIL

A notre connaissance :

NAISSANCE :

Evan Vallat né le 5 février 2011 à Nîmes, fils d'Audrey et Sébastien Vallat.

Louis Vernassal, né le 20 février 2011 à Nîmes, fils d'Emilie Audigier et Jean Marie Vernassal, petit fils de Daniel Audigier.

Tous nos vœux de santé et bonheur aux bébés.

DECES :

Monsieur Rafael Avino Milla décédé le 21 décembre 2010 à Valencia (Espagne), papa de Vanessa Avino.

Nous renouvelons notre sympathie à cette famille dans la peine.

INFORMATIONS DIVERSES

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : EFFECTIFS R.P.I. :

Afin d'établir la prévision des effectifs pour le R.P.I. Garrigues Ste Eulalie / Collorgues la plus précise possible, les parents dont les enfants sont nés en 2008 sont priés de venir les inscrire en mairie le plus rapidement possible.

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE :

A compter du 1^{er} avril et jusqu'au 30 septembre, la déchetterie de Choudeyrague est ouverte :

- le lundi, mercredi et vendredi de **15 heures 30 à 18 heures 30.**
- le samedi de 10 heures à 12 heures et de **14 heures 30 à 18 heures 30.**

NUMEROTATION DES RUES

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, la numérotation est maintenant terminée et dès réception des plaques comportant les numéros, elles seront posées par les employés municipaux.

Cette pose se fera en concertation avec le propriétaire ou l'occupant du logement et les numéros déjà en place devront être enlevés.

Nous vous remercions par avance pour votre coopération lors de cette mise en place.

LE HAUT DEBIT EST OPERATIONNEL A GARRIGUES SAINTE EULALIE :

Depuis la mi mars la région a terminé la mise en place des installations permettant l'accès à un débit de 2 Mbits minimum sur l'ensemble de la commune. Tous les fournisseurs d'accès internet pourront utiliser ce réseau. Pour bénéficier du haut débit, il suffit de contacter votre opérateur si vous avez déjà un abonnement, sinon l'opérateur de votre choix.

SECRETARIAT DE MAIRIE :

Le secrétariat de la mairie sera fermé le vendredi 3 juin 2011.

BRULAGE DE VEGETAUX :

Si le brûlage est autorisé jusqu'au 15 juin (interdiction totale du 15 juin au 15 septembre), il doit faire l'objet d'une déclaration en mairie et doit être réalisé avec la plus grande prudence.

ALABRI

Suite aux inondations de septembre 2002 puis de décembre 2003 et septembre 2005, le SMAGE des Gardons a initié un programme d'intérêt général pour aider 34 communes adhérentes à ce syndicat, dont la nôtre, à se protéger des inondations.



Pour mettre en œuvre cette démarche qui a été dénommée ALABRI, il a été constitué une équipe composée de 2 architectes appuyés par un cabinet de communication, le tout sous la maîtrise du SMAGE des Gardons

Les propriétaires des habitations concernées seront contactés directement par le Smage des Gardons afin d'établir gratuitement un diagnostic.

A l'issue de ce diagnostic il sera proposé les aménagements à effectuer pour mettre en sécurité l'habitation et les personnes. Ces propositions seront accompagnées d'une liste d'artisans en mesure

d'effectuer les travaux préconisés étant entendu que le propriétaire conserve le choix de l'artisan.

Cette initiative étant unique au niveau national, elle bénéficie d'aides de l'Europe, de l'état, de la Région et du Conseil Général ce qui permet l'obtention de subventions allant de 60 à 90% selon le montant des travaux engagés.

Il est rappelé aux propriétaires concernés que ce diagnostic sera obligatoire en 2013 et à leur charge.

Coût moyen estimé aujourd'hui 1000€ environ.

En ce qui concerne notre commune, la liste des habitations concernées qui n'est pas exhaustive est consultable en mairie.

Pour tous renseignements complémentaires, consultez le site internet : www.alabri-smage.fr ou contactez soit le Smage des Gardons du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h au : 04 66 63 88 07 soit le secrétariat de la mairie.

AMELIORATION DE LA SECURITE AU GOURG DE LA ROSE



Le virage du chemin du Gourg de la Rose vers l'avenue des Oliviers présentait un certain danger pour la circulation compte tenu de son étroitesse et de la faible visibilité offerte.

Suite à une suggestion de la commission des chemins, il est apparu qu'une couverture du ruisseau au droit du virage augmenterait la largeur de la chaussée à cet endroit délicat et par voie de conséquence améliorerait la sécurité.

Les employés municipaux ont donc procédé au busage du ruisseau avec pour conséquence l'élargissement de la voie.

LISTE DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

Nom	Activités	Adresse	Coordonnées
AERNOUT Lionel GARD ECOLOGIE	Nettoyage écologique sans eau de véhicules à domicile ou à l'endroit de votre choix	Rue des Orangers 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 06.19.17.52.74 E-mail : lionelaernout@yahoo.fr
ETS BERTETTO PEPINIERISTE	Plantes grimpantes et plantes à parfum.	Avenue de Collorgues 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel 04.66.81.28.56 E-mail : ets.bertetto@laposte.net
SARL BANCILLON BTP	Bâtiment, Travaux Publics	Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel 04.66.81.20.29 Fax : 04.66.81.20.04
EURL LE BAYOU	Locations vacances	Impasse Pasquier 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 03 85 92 19 34 Port : 06 23 69 40 48 E-mail : gardella.claude@wanadoo.fr
ENTREPRISE BRESSAC Jean Marie	Electricité Générale	Rue du Château d'Eau 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel 06.16.51.64.79
BROCHE Nicolas EURL Grain de Chaux	Ravalement de façade en enduits à la chaux aérienne, petite maçonnerie, zinguerie	Allée de la Figuière 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 06.18.23.07.10 E-mail : graindechaux@orange.fr
Garage BROUSSON Philippe	Mécanique Auto	Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.90.29
BRUNET André Domicile Services	Entretien, espaces verts, nettoyage, aide aux personnes...	Chemin du Gourg de la Rose 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél : 04.66.63.85.77 Port : 06.26.55.35.90
COSTE Alain Peintures Garrigoises	Rénovation, décoration, revêtements muraux, peintures extérieures et intérieures	Avenue des Pins 30190 Garrigues Ste Eulalie	Port : 06.25.32.03.67
DANET Sébastien Le P'tit Seb	Boulangerie, Pâtisserie, Viennoiserie	Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.52.28 Port : 06.09.76.22.44
DENEAU Céline	Location saisonnière	Rue du Château d'Eau 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 04.66.62.20.39 Port : 06.03.89.04.33
ESTUBLIER Eddy ELEC +	Electricité, Climatisation, Alarme, Automatisme	Chemin du Gourg de la Rose 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél/Fax 04.66.59.40.21 Port 06.16.51.32.98
FAZAI Ayachi Carrosserie Garrigoise	Carrosserie, peinture auto	Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.90.29
GALIZZI-LAUTIER Christine	Masseur kinésithérapeute	Avenue des Oliviers 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.90.07 Port 06.11.58.31.10
S.E.E. GALIZZI	Travaux Publics	Avenue de la République 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.20.77
GARCIA SERVICES	Peinture, Ferronnerie, Plomberie, Petite maçonnerie	Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.98.54 Port 06.21.83.83.53
GARCIA Sylvain	Création et entretien espaces verts	Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 04.66.81.98.54 Port : 06.88.93.41.34
GIBERT Franck SANDALES DE L'UZEGE	Fabrication et Vente de Sandales Cuir	Avenue de la République 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.22.96.76 Port 06.25.73.69.29
ENTREPRISE GIBERT Sébastien	Maçonnerie générale, Restauration	Rue des Tamaris 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.00.40 Port 06.71.62.87.50 E-mail : sebastien.gibert4@wanadoo.fr

<i>Nom</i>	<i>Activités</i>	<i>Adresse</i>	<i>Coordonnées</i>
ENTREPRISE GOUT <i>Luc</i>	Maçonnerie Générale	Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél : 04.66.81.24.81 Port : 06.16.25.42.82
HENRY Matthieu ECO ENERGIES	Installation équipements solaires	Avenue des Pins 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 08.75.46.89.74 E-mail : eco-energies@wanadoo.fr
LA ROCCA Tony Jardins de Garrigues	Paysagiste, entretien et création de jardins	Allée de la Figuière 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tèl : 04.66.63.25.89
SARL MARCON & Fils	Maçonnerie générale, restauration, charpente, couverture	Avenue de la Mairie 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél : 04.66.81.21.63 Port : 06.30.85.59.38
MONTEIL Christine EURL VILLAS GARDOISES	Réalisation de villas, rénovation	Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél : 04.66.21.54.63 Port : 06.23.23.77.94 www.villas-gardoises.com
QUET Samuel PPC	Plans, permis, conception Site : plans-permis-conception. web.officelive.com	Rue des Ormeaux 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 06.13.15.02.44 E-mail : samuelquet@hotmail.fr
RESTAURANT LA BERGERIE GUIGOU Sébastien	Restaurant	Avenue de la Mairie 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél : 04.66.81.27.41 Port : 06.73.79.23.10
ENTREPRISE RUBI Jean Yves	Rénovation intérieure : Plaquiste	Rue des Tamaris 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél. : 04.66.63.86.81 Port: 06.85.42.71.12 E-mail : rénovation-rubi @ wanado.fr
WAREMBOURG Florence	Coaching de la vie professionnelle et personnelle, psychothérapie	Rue Damon 30190 Garrigues Ste Eulalie	Port : 06.71.61.02.42

<p>LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES SUR LA COMMUNE DE GARRIGUES SAINTE EULALIE</p>

Stéphanie BORRELLI Rue de la Condamine Tél : 04.66.37.02.93

Catherine BROUSSON Avenue des Oliviers Tel : 04.66.63.03.12

Nathalie JULVE Rue du Château d'Eau Tel : 04.66.81.29.99

Christine MOUSSET Rue des Amandiers Tel : 04.66.63.18.64

Myriam OLIVEIRA DA COSTA Rue de l'Egalité Tel : 04.66.81.99.59

Rachel ROMERO PALLARES Rue de la Condamine Tel : 06 19 73 30 88

Françoise VALLAT Avenue des Tennis Tel : 04.66.81.95.93

L'an deux mil dix, le 17 Novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Daniel Viala, maire. Tous les membres en exercice sont présents à l'exception de Corine Lafeuillade, excusée, de Stéphanie Roquel qui a donné procuration à Daniel Viala et de Didier Kielpinski qui a donné procuration à Yves Marcon.

Anne Gout est nommée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la réunion du 28 septembre 2010 à l'unanimité.

DPU : Vente par M et Mme Bezel de leur maison située rue Garriçon Ménard à M et Mme Guniè Jean Max AD n°264 et 266

1 CONVENTION CAUE POUR REALISATION CRAPE:

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la révision de son document d'urbanisme valant élaboration du PLU la commune a souhaité mettre en place un outil pédagogique à travers un Cahier de Recommandations Architecturales, Paysagères et Environnementales (CRAPE) qui a vocation à être annexé au PLU, afin d'assurer la préservation de son patrimoine, architectural, urbanistique et paysager.

Cet outil pédagogique devra déterminer, après un diagnostic et un état des lieux, les potentiels paysagers, architecturaux, environnementaux et urbains et proposer des recommandations et préconisations pour la préservation, la réhabilitation, la construction et l'urbanisation sur l'ensemble de ce territoire, en complément de la démarche de Charte Architecturale engagée par le SCoT de l'Uzège Pont du Gard.

Cette démarche est relayée par les communes d'Aubussargues, Collorgues, Garrigues Sainte Eulalie, Bourdic, Saint Dézéry, Foissac et Baron, également en cours d'élaboration ou de révision de leur document d'urbanisme, et sensibilisées à une approche globale du territoire.

Le Conseil Général du Gard qui, dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire, d'environnement et de développement durable (Gard durable) et dans le cadre de l'aménagement paysager de la RD 982 lié à l'abattage des arbres et son élargissement, appuie cette initiative à l'ensemble des communes pré-citées. Il participe au financement de cette mission par une contribution, versée au CAUE du Gard.

Le CAUE du Gard est donc missionné pour la réalisation de ce CRAPE en concertation avec les communes et les services du Conseil Général du Gard concernés.

En conséquence, il convient donc aujourd'hui de délibérer pour solliciter l'adhésion de la commune au CAUE du Gard, conformément à la délibération de l'Assemblée Générale du CAUE du 18 Juin 2010, afin de mener à bien cette démarche.

Cette adhésion permettra à la commune, au delà de la réalisation du CRAPE:

- De participer à la vie de l'association en devenant membre de l'assemblée générale,
- De bénéficier de conseils personnalisés,
- D'être informé des journées de sensibilisation, de formation, aux manifestations et animations organisées par le CAUE,
- De mener des actions de sensibilisation,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. Le Maire à signer le formulaire d'adhésion au CAUE du Gard ainsi que tout document s'y rapportant et désigne Jean-Pierre Congy, en tant que référent de la commune.

2- Adhésion au SMAGE du Gardon de la CC de la Cévenne des Hauts Gardons :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver l'adhésion de la communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons au SMAGE du Gardon.

3-NUMEROTATION DES MAISONS :

Jean-Pierre Congy et Marie Madeleine Gibert ont procédé au plan de numérotation des maisons du village. Cette phase est presque terminée et il faudrait commander les numéros de maison pour pouvoir par la suite les faire placer par nos employés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de mandater Jean-Pierre Congy et Marie Madeleine Gibert pour le choix et l'achat de ces plaques.

4 - SERVITUDE DE PASSAGE ET D'AMENAGEMENT PISTE DFCI :

Cette servitude permettra au Syndicat Mixte de DFCI de l'Uzège de mettre en œuvre les travaux de normalisation et d'entretien en disposant d'une base juridique identifiant le statut des pistes DFCI. Cette servitude permettra au SMDFCI de réaliser des travaux d'amélioration et d'entretien des pistes sur une largeur maximale de 6 m et de procéder au débroussaillage des abords des voies dans la limite d'une bande de 50 m de part et d'autre de l'axe de l'emprise.

Si des aménagements sont nécessaires, le propriétaire des terrains concernés en est avisé par le bénéficiaire de la servitude 10 jours avant leurs commencements.

Procédure : le projet de servitude sera affiché 2 mois en mairie et publié dans 2 journaux. Cette publicité informe les propriétaires qu'ils peuvent faire connaître au préfet leurs observations pendant un délai de 2 mois. Le dossier comportant l'indication des parcelles concernées est déposé en Mairie pendant la durée d'affichage. La servitude est instituée par arrêté préfectoral affiché pendant 2 mois et notifié à chaque propriétaire.

Les aides financières de l'Etat et de l'Europe pour la normalisation des ouvrages seront dorénavant conditionnées à l'établissement de ces servitudes de passage.

M le Préfet demande au Conseil Municipal d'émettre un avis sur l'instauration de cette servitude avant le 5 décembre 2010.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'établissement de la servitude.

5- QUESTIONS DIVERSES :

- TOITURE DU TEMPLE :

Qualiconsult a fait le rapport sur l'état de la toiture du temple. De gros travaux sont à envisager.

Il est proposé que la commission des bâtiments en coordination avec les représentants de l'église réformée étudie ce dossier et fasse une ou plusieurs propositions lors d'un prochain Conseil Municipal. Rendez-vous est pris pour le 27 Novembre 2010 à 11 H 30.

- Date manifestations 2011 : Vœux à la population : vendredi 7 janvier 2011.

Repas des aînés : samedi 29 janvier 2011 .

- PERSONNEL :

Service administratif : Afin d'organiser le remplacement de l'agent en arrêt maladie, M le Maire informe le Conseil qu'il va prolonger à mi temps le contrat en CDD de Mme Canto Frédérique et faire un appel de candidature par affichage dans les panneaux de la commune pour un emploi d'agent administratif en CDD de 3 à 6 mois, à mi temps.

- ASSOCIATION LE TEMPS DES COPAINS :

Remerciement à la municipalité pour la subvention versée pour le ciné et nous a donné le bilan de cette soirée qui dégage un excédent d'environ 200 €

- CARREFOUR RD 982/CD 307 et AMENAGEMENT CD 322 :

Une consultation pour le choix d'un bureau d'études pour la réalisation du projet est en cours ; la date limite de réception des offres est le vendredi 26 novembre. Une réunion sera prévue par la suite avec l'UT d'Ales qui est associée au projet.

- RALENTISSEUR ET 2 PLATEAUX TRAVERSANTS CD 322 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de choisir l'entreprise LAUTIER, moins disante et donne pouvoir à M le Maire pour signer toutes pièces relatives au marché.

- PLU :

Dans le cadre du PLU, le Conseil voulait faire une étude sur les déplacements, chemin piétonnier, circulation, stationnement..... : réunion prévue le jeudi 2 décembre 2010 à 10 heures, en mairie en présence de M Guiraud et d'éventuellement Mme Lamy et la commission de la voirie

La séance est levée à 22 heures 30.

L'an deux mil onze, le 27 janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Daniel Viala, maire. Tous les membres en exercice sont présents à l'exception de Stéphanie Roquel qui a donné procuration à Daniel Viala. Jean-Pierre Congy est absent excusé.

Corine Lafeuillade est nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du 17 novembre 2010 est adopté à l'unanimité.

1. BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAIQUE ET FINANCEMENT :

Les panneaux solaires devraient être posés fin février et être mis en service par EDF.

Il est donc nécessaire maintenant de créer et de voter un budget annexe pour ces travaux, approuver le prêt et choisir le bureau d'études.

Considérant qu'afin de mieux identifier les opérations afférentes aux projets photovoltaïques, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de créer un budget annexe au budget général, géré en M4.

- de ne pas opter pour la soumission de plein droit à la TVA et de demander à bénéficier de la franchise de base.
- de contracter auprès du CRCA un prêt remboursable sur une durée de 4 ans.
- que le budget de la commune versera à ce service une avance.
- d'approuver le budget primitif M4 du budget annexe relatif au photovoltaïque dont les dépenses et les recettes s'équilibrent.
- d'autoriser Monsieur le Maire à choisir le bureau d'études le mieux disant pour le contrôle de l'installation électrique en vue d'obtenir le conseil.

2. CLSH 2011 : Centre de Loisirs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de confier la gestion du CLSH à l'Association Equilibre.
- que ce CLSH sera organisé au cours des vacances de Février, Pâques, juillet et aux vacances d'automne 2011.
- d'approuver l'organisation pendant le CLSH de juillet d'un séjour d'une semaine.
- de verser la participation pour chaque enfant inscrit au CLSH domicilié dans la commune, d'un montant de 8 € par jour à la fin de chaque centre.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Association Equilibre pour la gestion du CLSH.

Pour le camp d'ados, l'Association Equilibre propose d'organiser 2 séjours : un du 10 au 16 juillet pour les 12/14 ans et un autre du 18 au 24 juillet pour les 15/17 ans, avec un nombre de participants par séjour de maximum 12. Ils auront lieu au camping Les Jardins de Tivoli à l'Espiguette.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver l'organisation de 2 camps d'adolescents par l'association Equilibre et de fixer la participation de la commune par jour et par enfant domicilié dans la commune à 15 €.

3. PIECE DE THEATRE :

Tréteaux Tremplin Théâtre propose de présenter son nouveau spectacle « La demande en mariage » et « La cantatrice chauve » au foyer le vendredi 22 avril 2011.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver cette proposition.

4. TOITURE DU TEMPLE :

La Commission des bâtiments s'est réunie au temple pour inspecter la toiture et voir les travaux à réaliser.

Proposition de la commission : établir un descriptif des travaux à envisager et trouver un coordinateur Yves Marcon et Gérard Bancillon s'en chargent.

5. SIVOM DE LA GARDONNENQUE :

Exposé des représentants de la commune ayant assisté aux différentes réunions sur la modification des statuts et M le Préfet nous demande d'approuver ces modifications.

Considérant l'article 5 et notamment la représentativité des communautés de communes et de communautés d'agglomération, établissements non adhérents au SIVOM,

Considérant les modifications apportées aux articles 10 et 14 relatifs aux adhésions ou retraits des communes du syndicat, et dissolution du syndicat,

Considérant les imprécisions de ces statuts et notamment sur les objectifs du syndicat,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas approuver les modifications des statuts du SIVOM.

Retrait de 3 communes : Saint Chaptès, St Bénézet et Maruéjols les Gardons :

Ces trois communes avaient demandé leur retrait du syndicat qui avait refusé en raison du déséquilibre financier que pourrait provoquer ces retraits.

Une procédure dérogatoire a été demandée par ces communes auprès du préfet qui a accédé à leur demande et a prononcé leur retrait du syndicat au 31 décembre 2010.

Vu la réunion du bureau du syndicat, et après lecture de l'arrêté préfectoral portant sur le retrait dérogatoire des communes de Maruéjols Les Gardons, Saint Bénézet et Saint Chaptès, le Conseil Municipal décide de manifester son désaccord pris au détriment du vote démocratique des Comités Syndicaux refusant à une forte majorité le départ de ces communes sachant que cette décision déstabiliserait les finances du SIVOM.

Projet Hand Ball :

Mme Dumont, professeur responsable de l'option Hand Ball au collège de la Gardonnenque demande aux communes une participation de 25 € pour la saison 2010/2011 pour participer aux frais de déplacement de son équipe.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une subvention de 25 € à l'AOG section Hand Ball.

6. AMENAGEMENT CARREFOUR RD 982 :

Le bureau B3R nous a présenté 3 projets. Nous avons transmis le dossier à l'UT d'Alès et nous leur avons demandé des renseignements complémentaires. Nous n'avons pas de réponse à ce jour.

7. QUESTIONS DIVERSES :

PISTE DE SKATE :

Un rendez vous sera pris avec Monsieur Garrisson en Mairie lors de son séjour prévu à Garrigues Ste Eulalie aux vacances de février.

PERSONNEL :

Service Technique :

Pole Emploi a refusé de renouveler le contrat de Thibaut Heyrault comme il s'y était engagé début novembre. Après être intervenu auprès de Pole Emploi Montpellier, nous avons pu obtenir un contrat en CAE à compter du 20 décembre 2010 pour une durée de 6 mois.

Il sera très difficile d'avoir un autre contrat après le 20 juin 2011.

Thibaut doit se renseigner auprès de la mission locale pour voir quel contrat ou formation pourrait lui être proposé.

Avis du Conseil Municipal : Il faudra réfléchir aux possibilités de formation qui peuvent être proposées à Thibaut et faire le point avec lui.

Service administratif : Suite à l'appel de candidature pour un emploi d'agent administratif en CDD de 3 à 6 mois, à mi temps, c'est Cécile Turion qui a été recrutée et a commencé son contrat le 3 janvier 2011.

Elle travaille les lundis et mardis et Frédérique Canto les jeudis et vendredis.

PLACE GOURG DE LA ROSE :

Les riverains de la place au fond de l'impasse du Gourg de la Rose se plaignent de stagnation d'eau et de ruissellement dans leurs terrains lors de pluie.

Nous avons demandé à Azur Géo (M Arnal) d'étudier les solutions pour résoudre ces problèmes.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de mandater la commission pour demander un devis des travaux à réaliser.

PLU :

Dans le cadre du PLU, un rendez vous a été demandé à M Bastid, directeur du Scot, pour faire le point sur la tache urbaine, les dents creuses et les zones constructibles. Mme Lamy sera présente.

La séance est levée à 23 heures 15

DES NOUVELLES DE NOS CLUBS

CALENDRIER DES FESTIVITES :

Dimanche 10 avril 2011 : Marché aux fleurs à Collorgues.

Dimanche 17 avril 2011 : Marche et Randonnée VTT, organisées par l'Association Le Temps des Copains.

Vendredi 22 avril 2011 : Théâtre à 20 heures 30 au foyer de Garrigues Ste Eulalie.

Dimanche 1^{er} mai 2011 : Kermesse de Terre des Enfants au foyer de Garrigues Ste Eulalie.
Loto à partir de 15 heures 30.

Dimanche 8 Mai 2011 : Commémoration de la Victoire de 1945, cérémonie à 11 heures 30 devant le monument aux morts, suivie d'un apéritif.

Dimanche 22 mai : Kermesse de la Communauté Protestante au foyer de Garrigues Ste Eulalie.
Loto à partir de 15 heures 30.

Jeudi 2 juin 2011 : Vide grenier sur la place de la mairie à Garrigues Ste Eulalie.

Dimanche 12 juin 2011 : Soirée Cochonnaille organisée par l'association « Vive la Fête » sur la place de la Mairie à Garrigues Ste Eulalie

Vendredi 24 juin 2011 : Fête du R.P.I à Collorgues.

CLUB DES AINES LA FARIGOULE

Avec la venue du printemps, la Farigoule propose des rencontres conviviales :

- un repas le mardi 12 avril, au foyer de Garrigues Ste Eulalie. Renseignements et inscriptions auprès d'un membre du bureau avant le 3 avril.
- une sortie le jeudi 19 mai en Aveyron, sur le Causse du Larzac, au domaine Gaillac, avec spectacle équestre.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux organisateurs :

- Francine Frick au 04.66.81.20.83
- Florence Galizzi au 06.38.88.89.52
- Jean Paul Griot au 04.66.81.24.66

Dernier délai pour les inscriptions : lundi 9 mai.

Avant le départ en vacances, une paëlla rassemblera les adhérents du club le mardi 28 juin.

TERRE DES ENFANTS

Grâce à votre générosité, don, cotisation, participation à nos manifestations de l'an 2010 : kermesse, soirée des Tontons et apéritif concert de Collorgues, nous avons pu aider et gâter nos filleuls malgaches et leurs familles, participer au remplissage des conteneurs pour Madagascar et Haïti. Nous avons aussi fait un don à l'entraide œcuménique de Brignon et aidés deux familles. Merci à tous.

Pour continuer nos activités ici et là bas, nous avons encore besoin de vous !

Et dès maintenant nous vous invitons à notre kermesse au foyer de Garrigues Ste Eulalie le 1^{er} mai et à notre stand au vide grenier de Garrigues Ste Eulalie le jeudi 2 juin. Merci de venir nous encourager.

L. Mordant

RANDONNEE PEDESTRE GARRIGUOISE

L'Association de Randonnée Pédestre Garriguoise organise une marche chaque 3^{ème} dimanche du mois.

Les prochaines marches prévues sont les suivantes :

- 20 février 2011 : le Mont Bouquet
- 20 mars 2011 : l'Espiguette
- 17 avril 2011 : Sauve : Domaine de Mouriés
- 15 mai 2011 : Carry le Rouet

Venez découvrir cette activité avec nous.

Rendez-vous au pigeonnier de Garrigues Ste Eulalie, vers 8 heures 30 le jour de la marche (selon destination).

Site Internet : <http://randonneepedestregarriguoise.sports.officelive.com/default.aspx>

Contacteur : Président : O. Chauchoy 06.64.03.20.77

Siège de l'association : P. Gallois 04.66.81.25.37 / 06.14.35.84.94

L'association « Vive la Fête »
organise une soirée

Cochonaille

Avec la participation de l'Auberge de ZANGRA
à Gènerargues

Venez
Nombreux

Le 12 juin 2011

15€/Pers

sur la place de Garrigues Ste-Eulalie

Menu

Charcuterie + salade

Cervelas - Paté - Saucisson
Gallantine - Caillette - Boudin
Andouillette

Jambon à la braise

Pomme de terre - haricots verts

Dessert

Café

A partir de 18h
Apéritif Musical

Animation
DJ By M & C
à partir de 22h

Réservation au : 06 45 62 54 04
avant le 1er juin 2011

L'association *Le temps des copains*

MARCHE & RANDO VTT

4^{ème} édition

Départ libre de la place
de la mairie de 9 heures à
15h.

*Parcours détente ou
sportif...*

*Circuits VTT de 10km à
20km avec un ravitaille-
ment sur le parcours de
9h30 à 11h30
ou pédestre de 9 km*

Fermeture et débalisage
à partir de 16h



Inscriptions

**Vtt ou pédestre 3 €
(10 € avec paëlla)**

*Parcours gratuits
au moins de 12 ans*

Buvette

**Restauration: Paëlla
(8€) sur réservation:**

04 66 81 91 61

04 66 63 03 12

*Possibilité de repas
tiré du sac*

Garrigues Ste Eulalie

dimanche

17

avril

RENSEIGNEMENTS

04 66 81 91 61

Tréteaux Tremplin Théâtre
présente

2 comédies absurdes
Mises en scène Lydie AZAN

La demande

en mariage
d'Anton Tchekhov

La cantatrice

Chauve
d'Eugène Ionesco

GARRIGUES

Vendredi 22 avril à 20h30

au Foyer Communal

Entrées: 3 Euros, gratuit pour les moins de 16 ans

La demande en mariage d'Anton Tchekhov

avec: Brigitte BARRILLON - Patrick PONTON
Bernadette REYNAUD



La cantatrice chauve d'Eugène Ionesco

Avec : Stéphane ANDRE - François BALME
Anne-Marie BOULAY
Chris BOUILLET ou Maria KYRIAZIDOU
Jean-Pierre LEFEVRE - Agnès VERO-DECERLE - Marc VERO

Tchekhov et Ionesco feraient-ils la paire ?

Si les personnages de l'écrivain russe essayent encore de vivre avec ce qu'ils sont sans y parvenir, ceux de Ionesco n'essayent même plus, tout juste portés par leur pulsion ou leur bêtise.

Ce spectacle débute par une demande en mariage où les deux fiancés, après un effort de civilité finissent par se lancer à la figure nom d'oiseaux et autres ustensiles pour un lopin de terre ou le prénom d'un chien.

En deuxième partie arrive La Cantatrice qui n'apparaît jamais, laissant place à deux couples, un pompier et une bonne qui parlent pour ne rien dire avec des phrases stéréotypées et si interchangeable qu'on ne sait plus qui les a prononcées.

Désillusion de la part des deux auteurs dont les vies ne se suivent que de quelques années ? Si Tchekhov a été le témoin lucide de la décadence de la société Russe juste avant la Révolution, Ionesco, retournant en Roumanie, n'a pu accepter l'idéologie toute puissante et l'abus du pouvoir qu'elle favorisait.

Tous deux ont été dissidents, percevant l'absurde de la condition humaine et quand l'un dit "Ce n'est ni les brigands, ni les incendies qui détruisent le monde mais la haine, l'hostilité et les petites intrigues" (Tchekhov, Oncle Vania), l'autre répond: "Il y aura peut-être un matin de grâce pour l'humanité" (Ionesco).

**Décor et lumière Eddy Krähenbühl - Accessoires Jean-Pierre Massot
Son: Stéphane André**

L'ECHO DES GARRIGUES

Remerciements :

Monsieur Rémy Prévot, Mademoiselle Sabine Bressac et leurs enfants remercient très sincèrement la population de Garrigues Ste Eulalie, les villages environnants ainsi que l'Association Terre des Enfants et sa présidente Madame Lucie Mordant pour leurs dons, leur soutien et générosité lors de leur sinistre du 19 janvier 2011.

Un grand merci à tous.

Crèche à l'église de Garrigues Ste EULALIE :

Laurent Bancillon remercie toutes les personnes qui sont venues visiter ou revisiter la crèche. Nous essaierons de l'agrandir cette année encore.

NOUVEAU A GARRIGUES : *LE PANIER DES OLIVETTES.*

Depuis le début de l'année notre concitoyen Denis Boudon et sa fille Aurélie proposent toutes les semaines une livraison à domicile d'un panier de légumes issus de l'agriculture raisonnée accompagnés d'œufs plein air et de fromages de chèvre.



Il est inutile de présenter Denis et Aurélie, qui depuis de nombreuses années, proposent sur le marché d'Uzès (le mercredi et le samedi) un choix varié de légumes pour grande partie cultivés à Garrigues Ste Eulalie et à St Chaptès dans un souci permanent d'offrir à leur fidèle clientèle des produits les plus naturels possible. J'ai rencontré Denis et Aurélie qui sont très satisfaits de l'accueil qui a été réservé à leurs paniers et qui se sont fixés comme objectif qu'à partir du mois de juin ces paniers

comporteront au minimum 70% de leur production.

Exemple de panier de la semaine du 7 mars

- | | |
|--------------------------|-----------------------|
| -1 salade | -1 chou vert |
| -1 botte de radis | - 1 kg de pommes Fuji |
| -1 kg de carottes | - 6 œufs |
| -1 kg de pommes de terre | - 1 fromage |
| - 4 poireaux | |
| - 500 g de navets | |

La découverte du panier de la semaine ainsi que sa commande peuvent se faire :

- par téléphone au 06 72 95 01 38 ou 06 08 02 92 69
- par internet sur le site : (www.le-panier-des-olivettes.fr) site qui vous permettra de mieux connaître où et comment Denis et Aurélie pratiquent leurs cultures et de découvrir la recette de la semaine.

Bravo à Denis et Aurélie pour cette initiative qui devrait remporter un vif succès.

AFFICHAGE LIBRE



A la demande d'une habitante du village, la municipalité a mis en place un panneau destiné à l'affichage libre au droit de la boulangerie « P'tit Seb ».

Nous espérons que cette nouvelle possibilité permettra au delà de son rôle informatif d'éradiquer « l'affichage sauvage » qui est source de pollution visuelle.

ATTENTION RALENTISSEURS

La rue de l'Égalité, qui est la plus longue rue du village car elle relie Garrigues à Saint Eulalie, vient d'être dotée de 3 ralentisseurs : 1 à Garrigues, 2 à Ste Eulalie.

Ces aménagements ont pour but de sécuriser les déplacements sur cette voie notamment ceux des piétons et des deux roues qui sont nombreux.

La présence de ces ralentisseurs ne doit pas faire oublier que, sur la partie de cette voie qui est en agglomération, la vitesse est limitée à 50 km/h et que sur le restant du parcours la plus grande prudence doit être observée.

Le coût de cet aménagement est de 6000€ subventionné à 50 % par le fonds des amendes de police.

LA PRUDENCE DE CHACUN EST LA SECURITE DE TOUS

PREVENTION :

Bien que ce ruisseau borde le chemin départemental 322, dont l'entretien relève de l'Unité Territoriale d'Alès (ex DDE), la municipalité en accord avec les responsables de l'UT a fait procéder par les employés municipaux à son curage depuis la rue qui mène à la Privadière jusqu'à l'entrée de Sainte Eulalie.

Cet entretien permettra de mieux gérer l'eau dans cette zone qui est sujette à inondations lors de fortes précipitations.



NE TRIEZ PAS VOS DECHETS POUR RIEN

Le tri sélectif est un geste écologique et économique (TVA 5,5%) mais les règles qui le régissent doivent être respectées. En effet, seuls les sacs bleus translucides doivent être utilisés pour cette collecte.

Nous avons constaté la présence de sacs autres les mercredis, ce qui entraîne un non enlèvement, avec pour conséquence des sacs qui restent dans la rue.

Nous vous rappelons que la distribution gratuite des sacs destinés à la collecte sélective s'effectue aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie.


Soyez vigilant car un non respect des règles de tri peut entraîner un refus de l'ensemble de la collecte avec des conséquences financières pour la collectivité.

Il y a trente ans le Lycée d'Uzès était réinscrit à la Carte Scolaire : anniversaire d'une victoire sur le fatalisme et du triomphe de la volonté des citoyens. Ce combat de 7 années 1974-1981 célèbre son anniversaire en vous invitant à lire

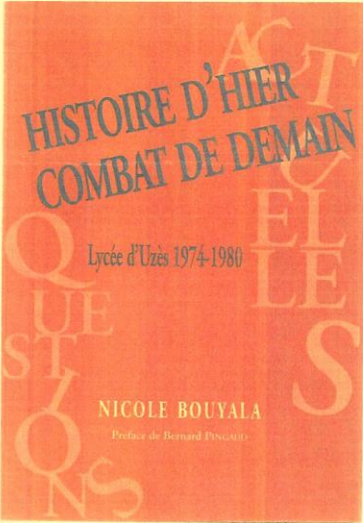
**HISTOIRE D'HIER
COMBAT DE DEMAIN**

Le récit de cette lutte victorieuse
En vente à Uzès et dans l'Uzège

30^e Anniversaire d'une victoire arrachée
Le lycée d'Uzès vivra...
un ouvrage de Nicole Bouyala



CHAMP SOCIAL ÉDITIONS
à haute attention
ligne



Les droits d'auteur de cet ouvrage seront intégralement versés au foyer éducatif du Lycée Charles Gide d'Uzès.

séjour Ados ★ 2011

Du 10 au 16 juillet 2011 pour les 12/14 ans

Du 18 juillet au 24 juillet 2011 pour les 15/17 ans

LA PLAYA !



Au Camping des Jardins de Tivoli à l'Espiguette

Au programme: mini golf, activités nautiques, Seaquarium, karting, tennis, parc d'attraction soirée dansante...

260 euros

Tarif avec déduction faite de la participation financière des communes



Inscription

Pré-Inscription par téléphone obligatoire

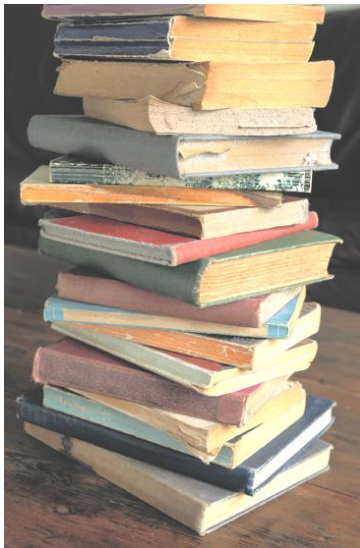
Retrait des dossiers la semaine du 11 au 15 avril aux mairies de Garrigues Ste Eulalie et de Collorgues .

Le dépôt des dossiers complets devra être effectué la semaine du 2 au 6 mai.
Les places sont limitées et certaines demandes seront susceptibles d'être refusées.

Association EQUILIBRE

06.64.34.52.49





Page de la Bibliothèque Municipale

Bibliobus

Comme tous les 6 mois, et grâce à notre partenariat avec la Direction du Livre et de la Lecture de Nîmes nous avons renouvelé notre fonds de 500 livres choisis sur les étagères du Bibliobus. Ce sont des documentaires divers et variés, des romans pour les adultes, des bandes dessinées et des albums pour les plus jeunes qui vous attendent sur nos rayonnages. Venez-vous laisser tenter par le monde de l'imaginaire ou découvrir de nouveaux horizons...

Heure du Conte

Comme les années précédentes, les conteuses bénévoles de la bibliothèque municipale ont offert aux enfants, petits et grands, un spectacle varié de contes et de chansons de Noël, le mercredi 15 décembre dernier au foyer. Les enfants attentifs se sont laissés emporter par l'humour de *L'arbre de monsieur Jacobi* qui conte l'aventure d'un grand sapin partagé entre plusieurs familles pour Noël tandis que *Le cadeau oublié* leur a rappelé que Noël c'est aussi le plaisir d'être ensemble ! Puis ils ont participé joyeusement aux chansons du *Petit renne au nez rouge* et rythmé de leurs mains et avec enthousiasme *L'enfant au tambour*.

Un petit goûté convivial, apporté par les mamans, a servi de récréation à tous, avant que chacun puisse laisser libre cours à son imagination dans les ateliers créatifs qui ont suivi : cartes magiques, bougies décoratives, guirlandes...etc. Bravo et merci à Fabienne et Stéphanie.

Nouveau Rendez-Vous

La bibliothèque municipale de Garrigues Sainte Eulalie accueille depuis le début de l'année 2011 une nouvelle activité dédiée aux plus petits de nos lecteurs. Les enfants non scolarisés de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents ou de leurs « nounous » ont désormais leur moment bien à eux dans nos locaux. Reçus par nos infatigables conteuses par petits groupes de six environ, ils viennent écouter des histoires et participer à un moment ludique.

Si vous souhaitez vous joindre à eux voici les dates à venir :

Les mardis 12 avril, 10 mai, et 7 juin de 10h à 11h.

Exposition

Devant le succès remporté l'automne dernier par l'exposition sur les traditions taurines l'équipe de bénévoles de la bibliothèque prépare pour le mois d'octobre prochain, en partenariat avec le Conseil Général, une exposition sur le thème des capitelles et du petit patrimoine local.



Les personnes ayant des documents ou désirant s'associer à cette expo seront les bienvenues. Le contact pourra se faire lors des permanences de la bibliothèque. Merci d'avance à tous.

Horaires

Nous rappelons à nos adhérents que la bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Pâques, du 25 avril au 8 mai 2011, ainsi que le vendredi 3 juin 2011. Pensez donc à venir faire le plein d'ouvrages pour ne pas être à cours de lecture !



LE COIN DU CHASSEUR

APPEAU : instrument utilisé par les chasseurs pour contrefaire le cri des oiseaux.

Au quotidien nous utilisons des expressions que nous avons entendu sans trop connaître leur origine.

Je vais vous conter l'origine de la suivante : « ça coûte l'appeau d'Ecaille » pour désigner quelque chose d'extrêmement cher ?

Voici l'histoire ; par un beau jour d'automne, dans les années 1820, le duc de Mirnouf passionné de chasse, mais déçu par le peu de gibier qu'il ramenait, imagina qu'il devait être possible de fabriquer un outil lui facilitant la traque des animaux.

Il convoqua tous les artisans de la contrée et leur laissa deux mois pour fabriquer le plus inventif et le plus efficace des appareils.

A peine une semaine plus tard un marchand du nom de Marcel Ecaille se présenta au château clamant à qui voulait l'entendre qu'il possédait ce dont le duc rêvait.

Il obtint une audience auprès du seigneur et devant une assemblée dubitative mais curieuse, il sortit de sa poche un minuscule sifflet (un appeau) qu'il porta à sa bouche pour produire un son strident et quelques secondes plus tard des dizaines d'oiseaux de toutes sortes virevoltaient autour de lui attirés et charmés par cette étrange mélodie.

Le duc complètement conquis s'éclaircit la gorge et ne prononça qu'une seule phrase : -combien cela va-t-il me coûter ?

Marcel ECOUILLE, sûr de lui, répondit qu'il accepterait de se séparer de son objet en échange de la moitié de la fortune de son interlocuteur.

Bien que cette requête fit sourire l'assemblée le duc n'écoutant que sa passion accepta.

La nouvelle fit grand bruit et se répandit vite, bien au delà des limites du duché.

Ainsi est née l'expression pour désigner des objets hors de prix :

« **Ca coûte l'appeau d'ECOUILLE** »

J.P.Congy



LES NOUVELLES DU R.P.I.

LA CLASSE DE NEIGE 2011

Pour aller skier à l'Alpe du Grand Serre avec la classe de Cruviers Lascours, nous sommes partis en car le lundi 10 janvier à 6h 30 et revenus le vendredi 14 janvier vers 19 h.

De lundi à jeudi nous avons skié toute la journée et tous les soirs, nous avons veillé.

Le jeudi nous avons dansé lors d'une « boum » autrement dit une surprise- partie. Cette soirée s'est terminée par un spectacle de cracheurs de feu et par un concert d'instruments des pays exotiques.

Vendredi matin après une soirée bien remplie, nous sommes retournés prendre le tire-fesses et les deux télésièges qui nous ont permis de descendre la grande piste bleue et la piste verte. Après avoir pris un bon repas nous sommes allés ranger nos affaires, et sommes partis en bus retrouver nos parents.

J'ai appris à skier! Pour la première fois cette année, j'ai chaussé les skis! J'ai beaucoup aimé et j'espère y retourner bientôt. *d'après un texte de Solène Alteyrac(cm2)*

CONTE MUSICAL

C'est devant un public nombreux que les élèves du groupe scolaire des oliviers de Garrigues Ste Eulalie ont présenté trois contes musicaux le vendredi 18 février. Tous ont pu montrer leurs talents d'acteurs et de chanteurs. Bravo à tous et un grand merci à Ruy Rodrigues.

S.CASTAN

COURSETON

Le courseton se passe à Gajan. Il se déroule le 21 février 2011. Il y a 7 classes. On est 30 dans le bus qui nous amène à la rencontre sportive. Thierry Pantel nous a entraînés pour y participer.

Nous faisons du courseton, de la corde à sauter, de la thèque, un ballon prisonnier, un relais, du frisbee et de la cestas. Le parcours prévu pour le courseton mesure 400m. Il y a des contrats: du 1 jusqu'au 7.

On va pique-niquer .Il fait très beau et très chaud.

Le courseton et les autres activités sportives nous ont beaucoup plu mais beaucoup épuisés. Puis Thierry Pantel a annoncé que nous avons gagné la coupe du courseton. Tous contents nous avons pris le bus pour retourner à l'école.

d'après Gaby Bancillon (classe cm1-cm2)


ECOLE DE COLLORGUES

Cette année, tous les élèves de Collorgues ont pour projet d'école : « Un voyage autour du monde ». En ces mois de janvier et février, ils ont visité l'Asie et fait escale en Chine pour célébrer le Nouvel An chinois au cours d'une après-midi récréative. Tous se sont attelés à travers l'étude d'albums à décorer l'école, apprendre un chant chinois ou encore à tracer des idéogrammes. Prochaines destinations, l'Océanie puis l'Afrique.

AC Priou

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE

 04 66 81 24 07

Fax : 04 66 81 29 77

E-mail : garrigues.ste.eulalie@wanadoo.fr

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9H à 12H

PERMANENCES

Le **MAIRE** reçoit le vendredi de 9H30 à 11H30 sur rendez-vous

Les **ELUS** vous reçoivent sur rendez-vous à demander au secrétariat

CORRESPONDANTE MIDI LIBRE :

GIBERT Marie-Madeleine Tel: 04 66 81 20 85

CORRESPONDANTE REPUBLICAIN D'UZES

HENRY Stéphanie Tel : 04 66 63 17 71

ASSOCIATION		PRESIDENT	TELEPHONE
COMITE DES FETES		LONGUET Eloi	
LA FARIGOULE, club des Aînés		DURET OZIL Simone	04 66 36 14 76
TERRE DES ENFANTS		MORDANT Lucie	04.66.81.20.84
EGLISE CATHOLIQUE		BANCILLON Bernadette	04.66.81.22 97
EGLISE REFORMEE		DARBOUSSET Sullyse	04.66.81.27.47
SOU DES ECOLES		BORRELLI Christophe	06.76.21.46.44
SOCIETE DES CHASSEURS		MARCON Yves	04.66.81.21.63
BOULEGA TE		ROQUEL Jean-Paul	06.15.65.51.09
LA JEUNESSE GARRIGOISE		BOUDON Mikaël	06.77.84.00.24
LE TEMPS DES COPAINS		MICHEL Bruno	04.66.81.91.61
RANDONNEE PEDESTRE GARRIGUOISE		CHAUCHOY Olivier	06.64.03.20.77
VIVE LA FETE		JULVE Cédric	06.45.62.54.04